

La réouverture progressive des écoles à compter du 11 mai

En concertation étroite avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), la Ville de Limoges propose, sur la base du protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale, une organisation qui garantisse la sécurité des enfants ainsi que celle des personnels enseignants et municipaux pour la réouverture des écoles.

> Le calendrier de réouverture

Les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire qui concourent à la protection de la population et à la continuité de la vie sociale seront accueillis prioritairement dans leur école de rattachement tous les jours d'école. Il s'agit notamment des soignants, des personnels de l'ASE, policiers, gendarmes ainsi que les personnels de l'éducation nationale et municipaux indispensables à la réouverture des écoles.

Le retour à l'école sera étalé sur 3 semaines à partir du 12 mai. Après une prérentrée des enseignants le 11 mai, la rentrée se fera progressivement selon le calendrier suivant :

● À partir du 12 mai : par petits groupes*

- CP par petits groupes* et CP dédoublés en REP en effectif normal
- CE1 par petits groupes* et CE1 en REP en effectif normal
- CM2 par petits groupes*

● À partir du 18 mai :

- GS de maternelle en tiers-effectifs (maximum 10 élèves)
- CE2 par petits groupes*
- CM1 par petits groupes*

● À partir du 25 mai :

- PS et MS de maternelle en tiers-effectifs (maximum 10 élèves)

> Des horaires d'école échelonnés

Les arrivées et les départs des élèves seront échelonnés afin d'éviter les regroupements de parents aux abords des écoles, de fluidifier la circulation des enfants dans les bâtiments, et de faciliter la gestion des élèves aux entrées et sorties de classes ainsi qu'au moment du repas.

* Dans le respect des consignes de distanciation sociale préconisées par le Gouvernement dans son protocole sanitaire.

	Début de classe	Fin de matinée	Début après-midi	Fin de classe
CP	8h	11h	12h30	15h30
CE1	8h15	11h15	12h45	15h45
CE2	8h30	11h30	13h	16h
CM1	8h45	11h45	13h15	16h15
CM2	9h	12h	13h30	16h30
PS	8h	11h	12h30	15h30
MS	8h30	11h30	13h	16h
GS	9h	12h	13h30	16h30

> Les temps périscolaires

Les parents seront invités à venir chercher leurs enfants dès la fin de la classe.

Un accueil sera mis en place à partir de 8h pour les enfants de fratries dont l'heure de début de classe sera décalée.

Pendant la pause méridienne, une garderie sera également organisée à partir de 11h jusqu'à 13h30.

Après la classe, une garderie **sur réservation*** sera assurée jusqu'à 18h15 pour les enfants dont les parents travaillent (payante à partir de 17h15).

Un accueil des garderies du matin et du soir pourra être assuré par groupe de 15 élèves d'élémentaire maximum et 10 élèves de maternelle maximum.

Après la classe, le temps de récréation ou le départ des enfants sera organisé de façon à respecter toutes les consignes sanitaires.

> Service d'accueil complémentaire pour les enfants des personnels prioritaires

Pour les niveaux qui n'auront pas repris l'école, un service minimum de garderie sera proposé à l'accueil de loisirs de Beaublanc pour les enfants des personnels prioritaires jusqu'au 25 mai.

> Les mercredis

Un accueil de loisirs sera également proposé **sur réservation*** le mercredi dans les accueils Jules-Ferry, Léon-Berland, Landouge, Léon-Blum, Jean-Montalat et Beaublanc. Les enfants seront accueillis par groupes de 15 maximum.

Les mêmes préconisations sanitaires que pour l'école seront appliquées.

* À partir de son espace personnel sur le portail de la jeunesse ou par téléphone au 05 55 45 64 58 - 05 55 45 86 56 - 05 55 45 64 51.

> Les circulations dans les écoles et à l'extérieur

Plusieurs mesures sont préconisées :

- Une entrée et une sortie des élèves par deux issues distinctes afin d'éviter les croisements dans l'école lorsque cela est possible
- Un accueil des enfants aux portails des écoles. Les parents ne rentrent pas dans l'école.
- Un marquage au sol afin d'organiser les circulations
- La mise en place d'un système de circulation à sens unique pour éviter les croisements
- La définition de zones d'attente adaptées au respect de la distanciation physique
- Une signalétique niveau des rampes pour limiter leur utilisation
- Aucun déplacement d'enfants en car pour éviter les confinements d'un nombre important d'enfants.
- Des espaces extérieurs distincts pour les récréations sur le temps scolaire
- Des temps de récréation sur le périscolaire décalés par petits groupes d'enfants

> La restauration

Il est prévu entre 11h00 et 13h30 un service de restauration **sur réservation*** avec des horaires échelonnés par niveau d'élève.

Les enfants déjeuneront sur place à l'école, si possible dans la classe, afin de limiter au maximum les déplacements. Un repas froid sera servi aux enfants qui ne rentreront pas chez eux pendant la pause méridienne.

Le prix du repas froid est fixé à 50 centimes.

Il sera demandé aux parents d'enfants présentant des allergies alimentaires d'amener un panier repas avec des denrées à longue conservation (des zones de stockage devront être identifiées dans chaque école).

> Propreté, hygiène collective et protections individuelles

Les moyens mis en place sont les suivants :

- Distributeurs de savon avec poussoir dans les différents sanitaires pour éviter les attentes au lavage des mains.
- Distributeurs de gel Hydro-alcoolique aux entrées des écoles dans chaque classe
- Lingettes désinfectantes pour les enseignants dans toutes les classes
- Essuie-mains en papier jetables dans toutes les écoles
- Bionettoyage plusieurs fois par jour des points contact fréquemment touchés

* À partir de son espace personnel sur le portail de la jeunesse ou par téléphone au 05 55 45 64 58 - 05 55 45 86 56 - 05 55 45 64 51.

- Nettoyage et désinfection des sols, tables et chaises réalisés au minimum une fois par jour
- Aération des salles de classes en particulier lors des temps de pause
- Fourniture de mouchoirs en papier dans toutes les classes
- Port d'un masque grand public obligatoire pour tous les adultes
- Port de gants de ménage ou jetables pour les agents d'entretien et les ATSEM
- Sensibilisation des enfants et du personnel aux gestes barrières, mesures d'hygiène, usage du masque